La revue municipale

Vol. 6, nº 3 - Hiver- 2016-2017

L'ÉTOILE

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Fermeture des bureaux municipaux
le 23 décembre à midi. De retour le 3 janvier 2017 à notre horaire régulier.
Joyeuses fêtes!

COURS ET PLAISIRS D'HIVER

Les chroniques de nos services

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

Billet de la **mairesse**

2016 qui se termine lentement…
Le temps passe si vite!

Comme je le mentionne souvent le temps défile à une vitesse incroyable! Nous sommes déjà à la fin de 2016 en prévision des fêtes et de la saison hivernale. Je crois qu'il est primordial au bout de l'année de récapituler les bons et moins plaisants moments qu'elle nous a apportés. Je crois qu'il est important au fil des ans de faire un bilan de ce qui vient de se passer afin de se surpasser l'année suivante.

La caserne a effectué son premier tour du calendrier et a donc terminé sa « période de rodage »! Elle est très fonctionnelle et adaptée pour toutes sortes d'occasions. Elle sert non seulement aux pompiers mais aussi de lieu de rencontres/conférences. C'est d'ailleurs un lieu pour tenir des activités et des évènements tels que des cours. Je crois que c'est un excellent investissement dont tous les citoyens peuvent profiter pleinement.

Le Centre communautaire a maintenant peau neuve! Ça lui va à ravir! Nous pourrons nous y retrouver officiellement pour le dépouillement de l'arbre de Noël prévu le 11 décembre prochain. Tout a été pensé de façon logique afin d'être commode pour tous.

Prochains projets à venir : l'agrandissement de la bibliothèque pour notre population qui ne cesse d'augmenter, la location d'embarcations nautiques à l'Île Benoit, la garderie « La fabrique de petits bonheurs » située en plein cœur de la Municipalité qui verra le jour en septembre 2017. Notre petit coin de paradis est en constante évolution et la concrétisation de ses mille et un projets fait partie de nos plans futurs.

Je tiens à remercier mon conseil municipal pour tout ce qu'il fait pour chacun de nous. Ça ne paraît peut-être pas mais ces personnes passent de nombreuses heures à réfléchir et prendre des décisions pour le mieux-être des citoyens. Je remercie pareillement les organismes qui œuvrent au sein de la Municipalité et qui favorisent son développement. Je ne peux nommer tout le monde mais j'apprécie grandement leur contribution.

Sur ce, le conseil municipal et moi vous souhaitons un bon temps des fêtes auprès de vos proches rempli d'amour et de précieux moments. Profitons de cette période de l'année pour penser aux autres qui ont peut-être moins de chance dans la vie. Donnez généreusement lors de la Guignolée qui se déroulera le 10 décembre prochain au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs. Ça fait tellement du bien de donner, on se sent plus léger! BONNE ANNÉE 2017!

Monique Monette Laroche

CONSEIL **municipal**

Monique Monette Laroche, mairesse
monique.laroche@hotmail.ca

Luce Lépine, conseillère
Finances, administration et ressources humaines et urbanisme
llepine.sadl@hotmail.com

Normand Lamarche, conseiller
Travaux publics et loisirs, culture et vie communautaire
nlamarche.sadl@gmail.com

Serge Grégoire, conseiller
Environnement et sécurité publique et incendie
serge.gregoire99@gmail.com

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Finances, administration et ressources humaines et urbanisme
jsv.sadl@gmail.com

Sylvain Charron, conseiller
scharron.sadl@gmail.com

Sylvain Harvey, conseiller
Loisirs, culture et vie communautaire et environnement
sylvainharveysadl@gmail.com

Sécurité publique et incendie

LA PRÉVENTION,
tous ensembles nous pouvons faire la différence!

Le Service de la Sécurité publique et incendie de votre municipalité a terminé son programme des visites de prévention pour l'année 2016 sur une bonne note! Plus de 500 visites ont été effectuées par les pompiers. Sur ce nombre, plus de 300 citoyens ont permis aux pompiers d'effectuer une visite de prévention à leur domicile! Nous tenons à remercier tous ces citoyens de nous avoir permis d'effectuer notre mission soit celle de protéger la population!

De nouveau à partir de mai 2017, nous poursuivrons nos visites de prévention! Il nous fera plaisir de vous conseiller et de vérifier avec vous, vos équipements de protection tels que les avertisseurs de fumée.

Mais la prévention ne s'arrête pas là!

L'hiver apporte ses joies mais aussi ses risques liés au chauffage d'appoint. D'ailleurs, c'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminée sont les plus fréquents.

Voici quelques conseils de sécurité :

1. Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an. La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.
2. Utilisez toujours le pare-étincelles lorsque vous brûlez du bois.
3. Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
4. Installez un avertisseur de CO^2 près du foyer ou du poêle à bois.
5. Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

De la part de toute l'équipe du Service de la Sécurité publique et incendie de Sainte-Anne-des-Lacs, nous vous souhaitons de

JOYEUSE FÊTES!*

Communautaire

L'AMICALE DES AÎNÉS

Venez nous voir tous les mardis à partir du 10 janvier 2017 de 13 h à 17 h 30 au Centre communautaire. Parties de cartes, cours de danse, sorties et souper de fin d'année, etc. Pour devenir membre, le coût est de 20$ par année. Infos : André Beaudry, président 450 224-5347.

SOUPE ET COMPAGNIE

À tous les premiers mercredis du mois, dès le 4 janvier à juin, venez partager un bon repas complet dans une ambiance conviviale. Contribution volontaire de 4 $. Vous êtes invités de 11 h 30 à 13 h au CENTRE COMMUNAUTAIRE (1 chemin Fournel) de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information, contactez Monsieur André Beaudry au 450 224-5347 ou votre Service des Loisirs au 450 224-2675 poste 225.
Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut : Un repas de Noël sera préparé pour une centaine de personnes. Mercredi 7 décembre, venez déguster les classiques des fêtes.

SANTÉ AMICALE DE SADL

L'Amicale Santé de Sainte-Anne-des-Lacs vous invite à vous présenter à l'hôtel de ville le deuxième lundi de chaque mois, et ce, dès le lundi 9 janvier 2017 de 9 h 30 à 11 h 30 pour faire prendre votre tension artérielle, et, si vous le désirez, pour un test de dépistage du diabète. Une infirmière bénévole sera sur place pour rencontrer les gens. C'est un service GRATUIT de l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut ainsi que de la pharmacie Jean Coutu de Saint-Sauveur.
Infos : André Beaudry, 450 224-5347.

On fait le « POIS » dans notre région!

Parce que «MANGER» c'est essentiel!

Le samedi 10 décembre le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut **tiendra sa 21ième Guignolée.**

GARDE-MANGER DES PAYS-D'EN-HAUT

Des Guignoleurs bien identifiés passeront à vos portes le samedi 10 décembre pour recueillir des denrées et vos dons en argent.

Nous avons besoin de vous car « Manger c'est essentiel »

Ici à Sainte-Anne-des-Lacs et depuis le début, c'est le Club optimiste qui organise ce beau geste !
Responsable Simon Laroche : 450 224-5776

Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut

PROCHE-AIDANT

P ersonne ne s'attend à être proche-aidant
R ien ne nous y prépare ou nous y prédispose
O n le devient, c'est tout, par la force des choses
C ar un malaise arrive, un choc, un accident…
H élas ! On ne peut plus revenir à la veille
E t la vie continue… mais plus rien n'est pareil.

A ssister l'être cher, l'aider, l'encourager
I l a besoin de soins, d'amour et de douceur
D u matin jusqu'au soir soulager sa douleur
A vec ténacité, sans se désagréger
N e pas s'apitoyer, demeurer à l'affût
T enir bon sans flancher, même en cas de refus.

C e travail épuisant, ingrat et difficile
E xige à l'occasion de l'aide à domicile

H asard ou providence – il y a des services
E t ils sont générés pour votre bénéfice :
R epos et sympathie, répit, soutien moral
O n trouve tout cela sans mal.
S i vous téléphonez, vous serez épaulés!

Coop SORE	450-226-2466
L'Antr'Aidant	579-888-0211
Appui Laurentides	855-852-7784
Agente de liaison	450-340-0520

Municipalité amie des aînés

ATELIER
Méli-mélo

Vous êtes invités à inscrire vos enfants de 2 à 5 ans. Il s'agit d'un moment de répit pour les parents pendant que les enfants sont appelés à explorer leurs capacités par le jeu ! Une fois par semaine. 9 h à 11 h 30. Dès le 25 janvier 2017 au 22 mars 2017.

Pour participer, vous devez être membre de la Maison de la famille.

Pour infos ou inscription : contactez la Maison de la famille dès le 8 janvier 450 229-3354.

Pour suivre les autres activités de la Maison de la famille, *www.facebook.com/maison-delafamillePDH*

Culture

Bibliothèque

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

Activités à venir :

Coups de cœur des abonnés :
À partir du mois de novembre, les abonnés de la bibliothèque sont invités à nous faire part de leurs coups de cœur littéraires. Et c'est en février que nous dévoilerons les titres les plus aimés.

Semaine de relâche :
La bibliothèque offrira aux tout-petits une heure du conte animé. Les détails de l'activité seront affichés sous peu sur le site Internet de la bibliothèque. Les heures d'ouverture de la bibliothèque seront aussi prolongées durant toute la semaine.

Livres et revues numériques :
Pour les amateurs de revues et livres numériques, il est possible d'en emprunter. Plus de soixante titres de revues sont actuellement disponibles dont Paris Match, Science et vie, National Geographic, Clin d'œil ainsi qu'Histoire et civilisations. Vous pouvez accéder à ce service via le site www.reseaubibliolaurentides.qc.ca.
Pour plus d'informations, passez nous voir, il nous fera plaisir de vous aider.

Club de lecture :
Le club de lecture de Sainte-Anne-des-Lacs accueille chaque mois les amoureux des livres et de la lecture pour explorer soit les œuvres d'un auteur, soit un titre en particulier, soit la littérature d'un pays, soit un genre littéraire. Les rencontres du Club ont lieu le dernier lundi de chaque mois à 19 h 30 à la bibliothèque.
Pour nous joindre : clubdelecturesadl@gmail.com ou à la bibliothèque 450 224-2675 poste 300

Bienvenue à tous.

Cet hiver à la bibliothèque ...
Surveillez nos nouveautés !
Si vous avez vu un titre intéressant en librairie, passez nous voir. Il est fort probable que nous l'ayons déjà et nous pourrons vous le réserver. Il est important pour nous de maintenir notre collection à jour et de vous offrir les toutes dernières nouveautés. Venez faire un tour, vous serez agréablement surpris.

Fréquenter votre bibliothèque, c'est économique et écologique !

Je bénévole.ca

Le site Jebenevole.ca est conçu pour la recherche d'offres de bénévolat. Deviens bénévoles ! Fais ta recherche et trouve ton bénévolat!
Jebenevole.ca est un outil incontournable pour les organisations à la recherche de bénévoles. C'est gratuit pour les organismes et institutions! Allouez 24 à 48 heures après avoir rédigé l'information concernant votre organisme, avant l'acceptation de l'inscription de votre organisme.

En collaboration avec :
Villes et municipalités de Piedmont, Saint-Adolphe-D'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Pays-d'en-Haut en Forme.

Festivités

La Fête des Boules de Neige

18 et 19 février 2017

La programmation sera dans vos boîtes aux lettres à la fin janvier. Plein de belles surprises vous attendent : journée glissade au Parc Parent, ateliers pour les enfants durant la semaine de relâche, etc.

Vous avez des suggestions de cours ou autres activités
Écrivez-nous!!! loisirs@sadl.qc.ca

Semaine de relâche scolaire : Une belle programmation d'activités pour toute la famille ! Surveillez notre programmation complète dans vos boîtes aux lettres sous peu.

l'inter des Laurentides

Saviez-vous qu'un taxibus peut vous prendre à 2 endroits dans Sainte-Anne-des-Lacs pour vous transporter à l'arrêt d'autobus de l'Inter des Laurentides, vous permettant de poursuivre votre route vers la gare de Saint-Jérôme ou Mont-Tremblant ?

2 départs le matin et 2 retours en fin de journée pour aussi peu que 4 $ le passage. Réservations obligatoires.
Les arrêts sont situés :

Parc Henri-Piette
Départ 8 h 46 et 12 h 21

OU

Ch. Sainte-Anne-des- Lacs et ch. Des Cèdres
Départ 8 h 48 et 12 h 23

Retours possibles à partir de l'arrêt d'autobus situé au coin de ch. Sainte-Anne-des-Lacs et ch. Avila : 13 h 50 et 17 h 20
Consultez les horaires : www.transportlaurentides.ca

Horaire de la PATINOIRE Hiver 2017

Petits rappels : les patinoires sont ouvertes de 9 h à 22 h et la saison débute autour du 15 décembre; la petite patinoire est utilisée pour le patinage libre seulement, donc aucune partie de hockey n'y est permise. Ni alcool ni animaux ne seront tolérés EN TOUT TEMPS sur le site.

Différentes plages horaires sont réservées aux activités, veuillez vous référer au panneau à l'entrée de la patinoire.

Bonne saison!

LE SOUS-SOL DE LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LOCAL MIS À LA DISPOSITION DES PATINEURS

LE 24 DÉCEMBRE,
La patinoire sera fermée dès 17 h

LIGUE DE HOCKEY AMICALE

Tu veux jouer au hockey, apprendre des stratégies de jeu te faire des amis?

INSCRIS-TOI : Inscriptions jusqu'au 16 décembre 2016
Via Internet : www.sadl.qc.ca
Informations : 450 224-2675 poste 225
5-6 ans : les mardis de 18 h à 19 h 30
7 -10 ans : les lundis de 18 h à 19 h 30
11 -13 ans : les jeudis de 18 h à 19 h 30
14-16 ans : les mercredis de 18 h à 19 h 30

Début : 5 janvier - Coût : 20 $ RÉSIDENT
Matériel **OBLIGATOIRE** : casque avec visière, protège-cou, coquille, bâton, protège-tibias, patins, bouteille d'eau, vêtements confortables et chauds.
Matériel suggéré : protège-coudes, genoux, etc.

On glisse? Belle glissade aménagée au Parc Parent et stationnement, profitez-en!

On patine? Il faut respecter l'horaire de la patinoire pour laisser la place et le temps à tout le monde de s'en donner à cœur joie.

PROCÉDURE d'inscription

Les inscriptions en ligne débuteront le 12 décembre. Les inscriptions en personne débuteront le 19 décembre. Vous avez jusqu'au **11 JANVIER** pour vous inscrire à toutes nos activités, soit au www.sadl.qc.ca ou en personne au Service des Loisirs. L'inscription en ligne vous permettra de consulter vos reçus et de les conserver pour vos impôts. Aucune inscription et paiement ne seront pris par les professeurs.

La tarification pour les non-résidents est de 10 % de plus pour chaque cours.

Mode de paiement Après avoir complété votre inscription en ligne, veuillez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, Québec, J0R 1B0 **DATÉ DU 11 JANVIER 2017**. Vos chèques seront encaissés seulement dans la semaine précédant le début de la session.

Modalités de remboursement
Il est possible d'obtenir un remboursement si une demande écrite est transmise au Service de la comptabilité au moins sept jours avant le début des activités. Des frais de 20 $ seront exigés. Aucun remboursement après le début des cours, sauf en cas d'incapacité médicale; dans un tel cas, sous présentation d'un certificat médical, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours suivis et des frais de 20 $ seront retenus.

Vous aimeriez un cours que nous n'offrons pas? Faites-nous en part, nous sommes toujours à la recherche de nouveauté.

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

ADULTES

Atelier culinaire : Sainte-Adèle
Atelier d'écriture : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Atelier sur les vins : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Ballet : Morin-Heights
Cardio mix 20-20-20 : Piedmont
Cardio Plein Air (2 programmes différents) : Saint-Sauveur
Chant (leçon individuelle): Saint-Sauveur
Centre de conditionnement physique : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Country Heat : Saint-Adolphe-d'Howard
Couture : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Danse gitane : Piedmont
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Espagnol (débutant 1 et 2) : Sainte-Anne-des-Lacs
Espagnol (niveaux 1 et 2) : Sainte-Adèle
Essentrics : Morin-Heights
Forme plus (extérieur) : Piedmont
Italien (débutant 1, 2 et 4) : Morin-Heights
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Piano (leçon individuelle): Saint-Sauveur
PiYo : Saint-Adolphe-d'Howard
Raffermissement express : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Raquette et yoga : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Sculpture d'argile et créativité : Sainte-Anne-des-Lacs
Taï Chi Chuan : Morin-Heights et Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard
Tricot : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga et méditation : Morin-Heights
Yoga pour tous : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga thérapeutique : Saint-Sauveur
Yoga 50+ : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

ENFANTS

Atelier d'arts créatifs (3 à 14 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Ballet (3 ans et demi à 17 ans) : Morin-Heights
Chant (leçon individuelle) : Saint-Sauveur
Comédie musicale Broadway (cours en anglais pour les 15 ans et moins) : Morin-Heights
Danse contemporaine (7 à 14 ans) : Sainte-Adèle
Danse écossaise : Morin-Heights
Danse Hip-Hop Élite (9 à 13 ans) : Sainte-Adèle
Éveil et motricité (2 à 3 ans et 4 à 6 ans) : Sainte-Adèle
Gardien averti : Saint-Sauveur
Initiation aux arts du cirque (5 à 6 ans et 5 à 12 ans) : Saint-Sauveur
Initiation aux patins (2 à 3 ans, 4 à 5 ans et 6 à 7 ans) : Sainte-Adèle
Judo : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur
Peinture en folie (5 à 12 ans) : Saint-Sauveur
Piano (leçon individuelle) : Saint-Sauveur
Street dance garçons (6 à 8 ans) : Sainte-Adèle

PARENTS-ENFANTS

ABC du sport (2 à 3 ans) : Saint-Sauveur
Atelier culinaire : Sainte-Adèle
Atelier de confection artisanale de chocolat : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Couture : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Danse : Sainte-Adèle
Judo : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Pour information

Morin-Heights :	450 226-3232, poste 111 morinheights.com
Piedmont :	450 227-1888, poste 223 piedmont.qc.ca
Saint-Adolphe-d'Howard :	819 327-2626, poste 222 stadolphedhoward.qc.ca
Sainte-Anne-des-Lacs :	450 224-2675, poste 225 sadl.qc.ca
Sainte-Adèle :	450 229-2921, poste 244 ville.sainte-adele.qc.ca
Sainte-Marguerite- : du-Lac-Masson	450 228-2543, poste 221 lacmasson.com
Saint-Sauveur :	450 227-2669, poste 420 ville.saint-sauveur.qc.ca

*** Veuillez noter qu'une augmentation de 10 % du coût d'inscription est applicable pour les non-résidents.

PROGRAMMATION **DES COURS**

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'AUCUN COURS N'AURA LIEU LORS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE : DU 27 FÉVRIER AU 3 MARS 2017

Vous avez des suggestions de cours ou d'autres activités? Écrivez-nous! loisirs@sadl.qc.ca

NOM DU COURS	DATE DE DÉBUT FIN DE SESSION	NOMBRE DE COURS/SESSION	JOUR	HEURE	ENDROIT	PUBLIC CIBLE	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT	ENTENTE INTERMUNICIPALE	REMARQUE(S)
Aquarelle débutant	17 janv. au 11 avril	12	Mardi	9 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes	242	266		Aucune expérience - Matériel au frais de l'étudiant
Aquarelle intermédiaire 1	16 janv. au 10 avril	12	Lundi	9 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes	242	266		1 à 3 ans d'expérience - Matériel au frais de l'étudiant
Aquarelle intermédiaire 2	17 janv. au 11 avril	12	Mardi	12 h 45 à 15 h 45	Hôtel de ville	Adultes	242	266		4 à 5 ans d'expérience - Matériel au frais de l'étudiant
Aquarelle avancée	16 janv. au 10 avril	12	Lundi	12 h 45 à 15 h 45	Centre communautaire	Adultes	242	266		5 ans et plus d'expérience - Matériel au frais de l'étudiant
Sculpture d'argile et créativité	16 janv. au 27 mars	10	Lundi	18 h 30 à 20 h 30	Centre communautaire	Adultes	150	150	X	Matériel au frais de l'étudiant
Espagnol débutant 1	17 janv. au 28 mars	10	Mardi	19 h à 21 h	Centre communautaire	Adultes	150	150	X	Manuel au frais de l'étudiant : 25 $, valide pour 2 sessions
Espagnol débutant 2	18 janv. au 29 mars	10	Mercredi	19 h à 21 h	Centre communautaire	Adultes	150	150	X	Manuel au frais de l'étudiant : 25 $, valide pour 2 sessions
Espagnol débutant 3	16 janv. au 27 mars	10	Lundi	13 h à 15 h	Centre communautaire	Adulte	150	165		Manuel au frais de l'étudiant : 25 $, valide pour 2 sessions
Anglais pour adolescent	16 janv. au 10 avril	12	Lundi	17 h 45 à 18 h 45	Caserne de pompiers	Ados	90	99		S'adresse aux adolescents de niveau secondaire 1 à 3. Manuel au frais de l'étudiant : 12 $
Anglais débutant 1	21 janv. au 1er avril	10	Samedi	12 h 30 à 14 h 30	Hôtel de ville	Adultes	150	165		Apprentissage des notions de base. Ne nécessite aucune connaissance préalable. Manuel au frais de l'étudiant : 40 $
Conversation anglaise (niveaux intermédiaire et avancé)	16 janv. au 27 mars	10	Lundi	19 h à 21 h	Caserne de pompiers	Adultes	150	165		Nécessite un vocabulaire de base pour être en mesure de converser.
	21 janv. au 1er avril	10	Samedi	10 h à 12 h	Hôtel de ville		150	165		
CardioTonus (20 heures)	18 janv. au 29 mars	10	Mercredi ET Samedi	19 h 30 à 20 h 30 13 h à 14 h	Centre communautaire	Adultes	150	165		Serviette, eau, souliers de course et vêtements sport. ATTENTION, LES DEUX HEURES DE COURS SONT RÉPARTIES SUR DEUX JOURS
CardioTonus (12 heures)	16 janv. au 10 avril	12	Lundi	19 h 30 à 20 30	Centre communautaire	Adultes	90	99		Serviette, eau, souliers de course et vêtements sport
CardioTonus parent-bébé	20 janv. au 14 avril	12	Vendredi	9 h 45 à 10 h 35	Centre communautaire	Parent-bébé	90	99		Adulte et bébé 0 - 18 mois
CardioTonus parent-enfant	20 janv. au 14 avril	12	Vendredi	10 h 45 à 11 h 35	Centre communautaire	Parent-enfant	90	99		Adulte et enfant 18 mois – 5 ans
Atelier santé	11 – 18 et 25 février		Samedi	12 h à 13 h	Caserne de pompiers	Adultes	15	17		Atelier saine alimentation et contrôle du poids. Possibilité de s'inscrire à 1, 2 ou 3 ateliers = inscription à la carte
Danse en ligne initiation	18 janv. au 12 avril	12	Mercredi	10 h à 11 h	Centre communautaire	Adultes	90	99		Aucune connaissance de la danse en ligne ou des pas codifiés
Danse en ligne débutant	18 janv. au 12 avril	12	Mercredi	11 h à 12 h	Centre communautaire-	Adultes	90	99		Connaissance de base de la danse en ligne et des pas codifiés
Karaté familial	21 janv. au 1er avril	10	Samedi	10 h à 12 h	Centre communautaire	Adultes-enfant	90	99		Cours affilié à la fédération des jeux du Québec. Kimono au frais du participant. Les enfants de 3 à 7 ans doivent être accompagnés d'un adulte participant. 1 participant = 1 inscription
Taijiquan (tai chi style chen)	17 janv. au 11 avril	12	Mardi	19 h à 20 h 30	Centre communautaire	Adultes	135	147		Les participants doivent apporter leur tapis de sol.
Yoga	17 janv. au 11 avril	12	Mardi	18 h à 19 h	Centre communautaire	Adultes	90	99		Les participants doivent apporter leur tapis de sol.
Coupons pratique libre	En tout temps		Selon votre horaire		Là où le cours choisi se donne	Tout le monde	1 coupon : 10 $	Livret : 100 $ (10 coupons)		Les coupons sont valides pour une heure de cours. Pour un cours de deux heures, vous devez donner 2 coupons.

NOUVEAUTÉ! **La pratique-libre et l'accessibilité au cœur de notre programmation : Vous pourrez vous procurer des coupons afin de pratiquer certaines activités aux journées et heures que vous désirez selon les disponibilités ! Les cours qui seront offerts en pratique-libre seront : Sculpture d'argile et créativité • CardioTonus • Cardio Tonus Parent-bébé • Cardio Tonus Parent-enfant • Danse en ligne débutant • Taijiquan (tai chi style chen) • Yoga • Karaté** ***Notez que l'inscription à la session reste également disponible.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Communautaire

L'ABVLACS (l'Agence des Bassins Versants des Lacs) demeure très active au sein de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Sa mission vise, notamment, à œuvrer à l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs dans une perspective de développement durable ainsi qu'à sensibiliser et diffuser, auprès des occupants des bassins versants, la connaissance à l'égard de la préservation de la qualité de l'eau et de l'utilisation des pratiques respectueuses de l'environnement afin d'adopter des comportements qui soient davantage en harmonie avec la nature.

Dans le but de poursuivre cette mission, nous sommes à la recherche de personnes qui seraient prêtes à donner un peu de leur temps, une fois par mois, en devenant membre de notre conseil d'administration ou en aidant à certains événements auxquels l'ABVLACS participe au cours de l'année.

Les réunions se déroulent le 3e mardi de chaque mois à l'hôtel de ville de la Municipalité de 19 h 30 à 21 h 30. Il est à noter que le CA fait relâche en décembre et en janvier.

Avant tout, vous devez être membre de notre agence. Si vous ne l'êtes pas, nous vous invitons à compléter le formulaire d'adhésion en ligne que vous pouvez retrouver sur le site de l'ABVLACS ou l'envoyer par courrier postal au 46 chemin des Merisiers, Ste-Anne-des-Lacs, JOR 1B0.

Nous espérons que vous entendrez notre demande, le bénévolat étant une des plus importantes ressources de notre Municipalité dont la nature est au cœur de ses actions.

HÉRITAGE
PLEIN AIR DU NORD

SENTIER
HISTORIQUE LOKEN

La Municipalité de concert avec le groupe SOPAIR et le Club de Plein air de Sainte-Anne-des-Lacs a travaillé sur un projet de balisage et de signalisation sur le sentier historique de la Loken.

Vous pouvez maintenant emprunter un premier tronçon de ce sentier. Nous tenons à remercier tous les propriétaires qui, par leur grande générosité permettent le passage sur leurs propriétés.

Stationnement et accueil dans le stationnement municipal près du centre communautaire.

Ce sentier de près de 3 km est balisé et entretenu par des bénévoles citoyens. Vous pourrez y faire de la randonnée, de la raquette et du ski nordique.

Vous êtes propriétaire terrien et vous aimeriez que se développe un réseau, contactez-nous.

Bonne randonnée !

Société de l'assurance automobile Québec — Opération Nez rouge — Desjardins

L'OPÉRATION NEZ ROUGE
Région de Sainte-Adèle

Sainte-Adèle, le 17 octobre 2016 – C'est avec plaisir que nous annonçons la poursuite du service Opération Nez rouge dans la région de Sainte-Anne-des-Lacs. Pour une deuxième année consécutive, la Maison des Jeunes de Sainte-Adèle agira à titre de maître d'œuvre en veillant à la coordination des activités. L'année dernière, 14 soirées de services ont été offertes et 335 raccompagnements ont été complétés. En effet, plus de 600 utilisateurs ont été reconduits en toute sécurité ! Ce sont plus de 150 bénévoles qui ont contribué au succès de la campagne. Serez-vous des nôtres cette année ? Les gens qui souhaitent s'inscrire comme bénévole pourront facilement le faire en ligne très bientôt, à l'adresse suivante : *https://operationnezrouge.com/*

La campagne 2016 de l'Opération Nez rouge se tiendra du 25 novembre au 31 décembre prochain, et ce, partout au Québec. Le territoire desservi par la région de Sainte-Adèle est composé de toutes les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut dont **Sainte-Anne-des-lacs** ainsi que Sainte-Agathe-des-Monts, Val-Morin et Val-David.

Pour infos : Marie-Andrée Cyr, Directrice, Maison des Jeunes Sainte-Adèle & ACJ le Labyrinthe • 450 229-7452

Communautaire

CLUB OPTIMISTE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS

Le Club optimiste a changé de présidente. En ce sens, les membres du club souhaitent remercier madame Julie Dussault pour son implication en tant que présidente au fil des dernières années. Les membres du Club optimiste souhaitent, par le fait même, remercier madame Stéphanie Duval, nouvelle présidente ainsi que monsieur Simon Larocque, vice-président.

Connaissez-vous ce que fait le Club optimiste ? C'est un organisme composé d'une trentaine de membres de tous âges et qui désirent s'impliquer positivement auprès des jeunes de notre communauté. Nous offrons un soutien financier pour la réalisation d'activités dans les écoles de notre région, nous organisons des activités pour les jeunes et enfin, nous travaillons de concert avec la Municipalité en ce qui concerne les activités municipales visant les jeunes.

Pour connaître les activités offertes par le Club optimiste pendant la semaine de relâche, veuillez surveiller vos courriels ou contacter la présidente du Club. Pour information ou inscription contactez Stéphanie Duval au 514 715-8734

Le Club optimiste est toujours à la recherche de gens voulant se joindre à l'équipe en place pour participer à l'élaboration de nouveaux projets ou la réalisation de ceux existants.

10 décembre, la Guignolée.
Nous nous joindrons au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut pour la Guignolée. Merci à nos partenaires!

Responsable : Simon Laroche : 450 224-5776

11 décembre, dépouillement d'arbre de Noël avec le Père Noël. Pour les enfants de 0-9 ans. Inscription jusqu'au 5 décembre dans les commerces locaux, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque.

et Urbanisme

Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est...

Avec l'arrivée des nouveaux bacs pour le compostage et pour les déchets, certains citoyens songent à se construire des abris afin de les entreposer. La Municipalité travaille actuellement à l'élaboration de dispositions afin de régir la construction et l'implantation de ces abris. Il est donc recommandé d'attendre que ces dispositions soient connues avant d'en installer sur votre propriété. Notez que l'article 100 du règlement de zonage numéro 1001 présentement en vigueur, précise qu'aucune utilisation privée de l'emprise municipale n'est autorisée.

Eh oui, l'hiver est à nos portes et bientôt la neige nous envahira. Lors d'accumulations exceptionnelles de neige, il est de mise de surveiller votre toiture car ces accumulations peuvent entraîner des infiltrations à la fonte des neiges ou affaiblir la structure du bâtiment. Avant que votre maison ne présente des fissures ou des craquements inhabituels, que les cadrages des portes et les plafonds soient déformés ou que des infiltrations d'eau surgissent, il serait de mise de déneiger votre toiture. C'est un geste préventif essentiel.

Vous savez que les abrasifs utilisés l'hiver pour faire fondre la glace sur votre propriété seront acheminés dans l'environnement à la fonte des neiges ou qu'ils pourraient causer des dommages à votre maison. Les sels de déglaçage, par exemple, sont une source de contamination des puits artésiens puisqu'ils entrent dans le sol et pénètrent la nappe phréatique. Mais ce n'est pas tout! Les sels s'attaquent aussi aux surfaces, telles que les galeries de béton ou les pavés en causant une dégradation accélérée en plus d'être nocif pour la végétation. Il existe sur le marché des solutions respectueuses de l'environnement et moins dommageables pour les aménagements et les bâtiments, par exemple des produits biodégradables.

Le froid vous a convaincu de partir pour le Sud? Avant de partir, inspectez et videz votre tuyauterie. Rappelez-vous, même si votre maison sera chauffée durant votre absence, une panne de courant ou un grand froid pourrait survenir. Vider la tuyauterie évitera que l'eau y gèle et éventuellement que les tuyaux cèdent en causant des dommages à votre propriété.

Même si parfois il semble interminable, l'hiver finira par finir, comme on dit... Alors, nous vous conseillons de profiter de la saison morte pour préparer les travaux que vous voudrez effectuer au printemps et même à l'été. Peu importe la saison de l'année, il est toujours bien avisé de s'informer à l'avance de la réglementation municipale, notamment sur les exigences pour l'obtention des permis et sur les documents à faire effectuer par des professionnels. Sur le site Internet de la Municipalité *http://www.sadl.qc.ca/* , vous pouvez cliquer sur « Permis » ou dans « A à Z », sur « Zonage » pour obtenir de nombreuses informations. Une fois fait, vous pouvez contacter le Service de l'Urbanisme (tél. 450 224-2675 #260) afin de recevoir les derniers détails. Imaginez, lorsque le temps sera venu d'effectuer vos travaux, tout sera prêt et vous aurez fait en sorte de réduire au maximum le délai pour l'obtention des autorisations nécessaires; un idéal vers lequel il faut tendre, n'est-ce pas ?

Environnement

ATTENDEZ AVANT DE COUPER VOS ARBRES! ILS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL!

Saviez-vous que...
Un terrain boisé maintient la plus-value de votre propriété. La canopée des arbres protège le sol lors des fortes pluies et les intempéries. Ils ralentissent l'eau avant d'arriver au sol et augmentent la capacité d'absorption de votre terrain. Au revoir l'érosion!

Non seulement les arbres agissent comme écran solaire pendant la saison estivale pour rafraîchir votre maison, mais ils la réchauffent l'hiver. En effet, une densité d'arbres sur le côté nord de la maison permet de protéger contre les rafales hivernales.

Les arbres permettent aussi :

- **de conserver l'intimité sur votre terrain privé et de diminuer le bruit ambiant;**
- **Les arbres luttent contre l'érosion;**
- **Améliorent la qualité de l'eau;**
- **Régularisent la température;**
- **Protègent contre le bruit;**
- **Assurent le caractère privé des terrains;**
- **Maintiennent le couvert forestier diversifié de Sainte-Anne-des-Lacs.**

Saviez-vous que?

Des arbres morts sur votre propriété est signe d'un écosystème équilibré. Ils ne sont pas automatiquement dangereux. Au contraire, les chicots des arbres morts servent de nichoir pour les oiseaux de proies et pour les petits mammifères. Conservez-les, la faune vous en remerciera!
Source : Nature-Action Québec

Dois-je vraiment abattre mon arbre?
Avant d'abattre un arbre, posez-vous les bonnes questions. Est-il vraiment dangereux? Puis-je l'élaguer? Assurez-vous d'explorer toutes les solutions. Lorsque les bénéfices de conserver l'arbre dépassent les dangers, vaut mieux le conserver.

N'oubliez pas que le Service de l'Environnement est toujours à votre disposition pour donner un avis impartial sur l'état d'un arbre sur votre terrain. Ils peuvent vous donner des précisions sur la santé de l'arbre.

Dans le cas où l'on doit abattre un arbre, assurez-vous d'avoir le permis approprié! Vous pouvez remplir une demande en ligne pour les arbres morts ou dangereux et le recevoir par courriel. Un permis d'abattage pour aménagement doit être déposé à la Municipalité, car certains documents doivent être fournis. Ou bien venez nous voir au Service de l'Environnement, il nous fera plaisir de vous aider.

Pour accéder à la demande de permis en ligne :
http://www.sadl.qc.ca/glossary/abattage-darbres/

LE BILAN DU SUIVI DES BANDES RIVERAINE ÉTÉ 2016

FÉLICITATIONS

POUR VOS BELLES RIVES

NOUS APPRÉCIONS VOTRE COLLABORATION!

N'OUBLIEZ PAS, LA RIVE N'A PAS BESOIN D'ENTRETIEN, ELLE POUSSE NATURELLEMENT

NOUS REVENONS AU PRINTEMPS 2017!

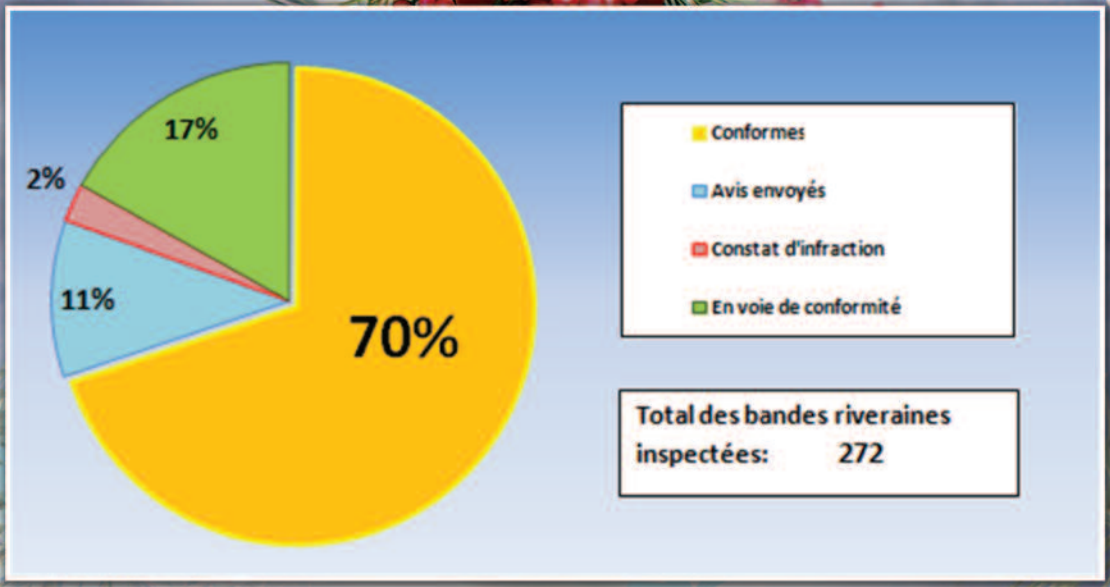

Êtes-vous prêt?

LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT VOUS MET AU DÉFI D'AVOIR LA CONFORMITÉ DES RIVES À 100% POUR L'ANNÉE 2017!

Travaux publics

Nouvelles lumières au **DEL!**

Vers le 15 novembre, l'entrepreneur *Laurin Laurin* entreprendra de changer toute les lumières de rue au sodium de notre municipalité pour des DEL. Cette opération durera environ 2 semaines.

Le but premier de ce changement est de réduire la consommation d'énergie et donc de réduire nos coûts. Nos prévisions démontrent que tous les coûts engendrés par cette opération seront remboursés en 7 ans par l'économie d'énergie et par la réduction des frais d'entretien.

Ces lumières ont aussi les avantages suivants :

- Garantie de 10 ans sur toutes les composantes. De plus, elles sont pratiquement sans entretien donc très rarement défectueuses.
- Elles sont directionnelles. Leur faisceau lumineux éclaire plus la rue et moins de chaque côté.

Votre municipalité a aussi fait des choix pour répondre aux inquiétudes des citoyens dans ce dossier

- La très grande majorité des lumières au DEL installées jusqu'à maintenant par les autres villes ont une température de couleur de 4000K. Elles émettent une lumière blanc-bleu. Sainte-Anne-des-Lacs a choisi des lumières de 3000K, plus jaune, elles émettent 50% moins de lumière bleue. Quant aux lumières actuelles dont les composantes de sodium ont une puissance de 100 watt, elles seront remplacées par des 54 watt DEL. Puisqu'elles sont directionnelles, les DEL éclaireront mieux la route et moins vos propriétés.

- Tous les systèmes d'éclairage y compris le soleil et les ordinateurs produisent des lumières bleues. Selon certaines études les fréquences reliées à ces couleurs auraient possiblement un effet sur la santé. Des lumières directionnelles bien ajustées réduiront ces effets. Évidemment, la quantité fait aussi la différence et nous sommes très loin des rues très éclairées des grandes villes.

Bref, avec les précautions déjà prises et en s'assurant que les lumières soient bien installées nous sommes convaincus de faire le bon choix sur les plans de la santé, l'économie ainsi qu'environnemental. Il n'y a probablement pas de mauvaise lumière mais il faut tenir compte des forces et faiblesses de chacune. Si vous constatez un problème après l'installation contactez-nous via notre site Internet sous les onglets *citoyenne/voirie/éclairage* puis remplissez le formulaire de défectuosité et nous ferons les ajustements. ✶

Saviez-vous que?

Si vous aimeriez recevoir votre compte de taxes municipales 2017 par voie électronique, vous devez nous transmettre votre adresse courriel d'ici au 16 décembre 2016 et il nous fera plaisir de vous transmettre votre compte de cette façon.

DÉTACHABLE

AIDE-MÉMOIRE
MATIÈRES ACCEPTÉES

COMPOST

- ✔ Ça se mange? (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- ✔ C'est en papier ou en carton? (propre ou souillé, non ciré)
- ✔ C'est un résidu de jardin?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✔ Nourriture (cuite, crue, avariée)
- ✔ Coquilles d'œufs
- ✔ Produits laitiers
- ✔ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✔ Aliments liquides (sauces)
- ✔ Filtres à café, sachets de thé
- ✔ Nourriture pour animaux

RÉSIDUS VERTS

- ✔ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✔ Petites branches (< que 4 cm de diamètre et < que 30 cm de long)
- ✔ Sciure et copeaux de bois
- ✔ Fleurs et plantes de maison, restants d'empotage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS D'ALIMENTS

- ✔ Boîtes à pizza
- ✔ Assiettes de carton
- ✔ Sacs en papier et autres (sans broche de métal, sans plastique, non cirés)
- ✔ Serviettes de table
- ✔ Essuie-tout et mouchoirs

AUTRES MATIÈRES

- ✔ Cheveux, poils, plumes

RECYCLAGE

- ✔ C'est un contenant?
- ✔ C'est un emballage?
- ✔ C'est un imprimé?

ÇA VA DANS LE BAC VERT!

PLASTIQUE

- ✔ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo
- ✔ Bouchons et couvercles
- ✔ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- ✔ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

PAPIERS ET CARTONS

- ✔ Revues, journaux, circulaires
- ✔ Enveloppes, papiers, cartons
- ✔ Boîtes de jus et de lait
- ✔ Boîtes d'œufs

VERRE

- ✔ Bouteilles
- ✔ Pots

MÉTAL

- ✔ Boîtes de conserve
- ✔ Bouchons et couvercles
- ✔ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✔ Cannettes métalliques

DÉCHETS

FIBRES SANITAIRES

- ✔ Couches
- ✔ Papiers hygiéniques
- ✔ Tampons
- ✔ Sacs de balayeuse

PAPIERS ET CARTONS

- ✔ Cartables
- ✔ Papiers et cartons cirés
- ✔ Papier peint

AUTRES

- ✔ Marchandises périssables (autres qu'aliments)
- ✔ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✔ Styromousse
- ✔ Plastique # 6 ou non numérotés
- ✔ Porcelaine, pyrex non récupérables

ÉCOCENTRE

- ✔ Matériaux de construction rénovation et démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, les vitres de fenêtre, etc.)
- ✔ Guirlandes de lumières de Noël
- ✔ Branches
- ✔ Résidus verts (gazon, feuilles mortes, résidus de jardin);
- ✔ Pneus
- ✔ Métaux
- ✔ Appareils réfrigérants (congélateurs, réfrigérateurs, air conditionnée, celliers, thermopompes, etc.)
- ✔ Appareils informatiques et électroniques
- ✔ Batteries d'auto
- ✔ Bonbonnes de propane
- ✔ Lampes au mercure (fluocompactes, néons, etc.)
- ✔ Meubles, matelas et tapis
- ✔ Résidus domestiques dangereux (RDD) (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un octogone rouge dans lequel on retrouve un pictogramme)

L'écocentre est fermé le 24 juin ainsi que du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement. Le service de l'Écocentre est ouvert seulement aux résidents et aux propriétaires de bâtiment résidentiel de Saint-Sauveur, Piedmont, Morin-Heights et Sainte-Anne-des-Lacs.

ENCOMBRANTS (GROS REBUTS) MATIÈRES RAMASSÉES 4 FOIS PAR ANNÉE

- ✔ Meubles
- ✔ Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)
- ✔ Appareils électriques
- ✔ Fournaises vides
- ✔ Réservoirs d'eau chaude
- ✔ Tapis
- ✔ Matelas et sommiers
- ✔ Tout autre objet domestique ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière

lespaysdenhaut recyclent.com

INFO-COLLECTE 1 888 482-6676

Calendrier de collectes 2016 - 2017

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

MRC des Pays-d'en-Haut

DÉTACHABLE

SEPTEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2017

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2017

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2017

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2017

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2017

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

- RECYCLAGE (bac vert)
- DÉCHETS (bac noir)
- ORGANIQUES (bac brun)
- ENCOMBRANTS

Bac noir (déchets) et bac vert (recyclage) :
En alternance les mardis

Bac brun (organiques) :
- Mai à octobre (inclusivement) chaque mercredi
- Novembre à avril (inclusivement) un mercredi par mois

ENCOMBRANTS (4 fois par année)
Déposez-les près de la chaussée le dimanche soir précédant la semaine de collecte spéciale ou apportez-les à l'écocentre.

POUR INFORMATIONS

lespaysdenhaut recyclent.com

INFO-COLLECTE
1 888 482-6676

ÉCOCENTRE

450 227-2451 - 2125, ch. Jean-Adam, Saint-Sauveur

Heures d'ouverture :

Du 1er décembre au 31 mars
Mardi au samedi de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Du 1er avril au 30 novembre
Lundi au dimanche de 7 h 30 à 16 h.

TRIO COLLECTE - COMPO RECYCLE vous permet de :

- Consulter votre calendrier de collecte personnalisé.
- Recevoir des notifications des jours de collecte via cette application mobile.
- Trouver comment vous départir d'une matière spécifique, grâce à l' AIDE AU TRI.
- Faire parvenir une requête (collecte manquée, bac endommagé, etc.).